



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SAMEDI 24 JUN 2023

Affaire n° 03-20230624

**Compte de gestion du receveur municipal pour
l'exercice 2022
Budget principal et budgets annexes**

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

27 juin 2023

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25

Date de convocation

le 16 juin 2023

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 40
- représentés : 8
- absent : 1

L'an deux mille vingt-trois, le samedi vingt-quatre juin à neuf heures cinquante-trois, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur André Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :

André Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon, Marie Hélène Genna-Payet, Marcelin Thélis, Mansour Zarif, Dominique Gonthier, Sylvie Leichnig, Maurice Hoarau, Jean Richard Lebon, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Jack Gence, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Serge Técher, Francemay Payet-Turpin, Martine Corré, Véronique Fontaine, Serge Sautron, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Patricia Lossy, Noéline Domitile, Doris Técher, Allan Amony, Nadège Schneeberger, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Gilles Henriot, Monique Bénard, Nathalie Fontaine

Étaient représentés :

Laurence Mondon par Mimose Dijoux-Rivière, Charles Emile Gonthier par Jean Richard Lebon, Marie-Lise Blas par Augustine Romano, Liliane Abmon par Marie Hélène Genna-Payet, Jean-Pierre Georger par Gilberte Lauret-Payet, Albert Gastrin par Allan Amony, Régine Blard par Henri Fontaine, Nathalie Bassire par Nadège Schneeberger

Était absent :

Jean-Yves Félix

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Gilberte Lauret-Payet a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Affaire n° 03-20230624 **Compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2022**
Budget principal et budgets annexes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport n° 03-20230624 présenté au Conseil municipal du 24 juin 2023,

Considérant qu'avant de voter le Compte administratif 2022, il convient d'examiner au préalable le Compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Municipal afin de s'assurer de la concordance des deux documents budgétaires,

Le Conseil Municipal,
réuni le samedi 24 juin 2023 à l'hôtel de ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

Décide à l'unanimité

Article 1 d'approuver le Compte de gestion après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire, ainsi que sur les résultats issus de l'exécution budgétaire. Le Compte de gestion 2022 peut être résumé dans le tableau suivant (1) :

BUDGET PRINCIPAL		Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	138 299 261,00	125 460 634,00	263 759 895,00
	Titres de recettes émis	42 525 661,77	104 886 029,46	147 411 691,23
	Réductions de titres	48 181,72	1 620 549,38	1 668 731,10
	Recettes nettes	42 477 480,05	103 265 480,08	145 742 960,13
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	138 299 261,00	125 460 634,00	263 759 895,00
	Mandats émis	51 904 490,20	92 361 292,40	144 265 782,60
	Annulations de mandats	0,01	3 321 321,91	3 321 321,92
	Dépenses nettes	51 904 490,19	89 039 970,49	140 944 460,68
RESULTAT	Résultat de l'exercice	-9 427 010,14	14 225 509,59	4 798 499,45
	Résultat reporté	40 796 583,38	25 701 691,81	66 498 275,19
	Résultat de clôture	31 369 573,24	39 927 201,40	71 296 774,64

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE IRRIGATION		Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	258 910,15	272 096,01	531 006,16
	Titres de recettes émis	12 850,00	83 298,79	96 148,79
	Réductions de titres	0,00	822,19	822,19
	Recettes nettes	12 850,00	82 476,60	95 326,60
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	258 910,15	272 096,01	531 006,16
	Mandats émis	1 360,53	92 058,42	93 418,95
	Annulations de mandats	0,00	27 559,88	27 559,88
	Dépenses nettes	1 360,53	64 498,54	65 859,07
RESULTAT	Résultat de l'exercice	11 489,47	17 978,06	29 467,53
	Résultat reporté	101 156,14	148 746,01	249 902,15
	Résultat de clôture	112 645,61	166 724,07	279 369,68
BUDGET ANNEXE ACTIVITES DE LOISIRS		Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	0,00	98 400,00	98 400,00
	Titres de recettes émis	0,00	3 480,00	3 480,00
	Réductions de titres	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes	0,00	3 480,00	3 480,00
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	0,00	98 400,00	98 400,00
	Mandats émis	0,00	0,00	0,00
	Annulations de mandats	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes	0,00	0,00	0,00
RESULTAT	Résultat de l'exercice	0,00	3 480,00	3 480,00
	Résultat reporté	0,00	0,00	0,00
	Résultat de clôture	0,00	3 480,00	3 480,00

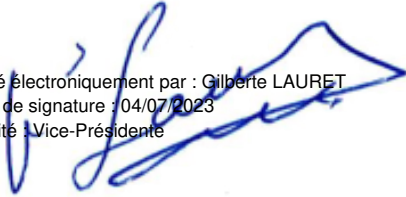
Article 2 d'autoriser le Maire ou un adjoint délégué dûment habilité, en vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,

Par délégation de fonction,

Signé électroniquement par : Gilberte LAURET
Date de signature : 04/07/2023
Qualité : Vice-Présidente



Signé électroniquement par : Jacques HOARAU
Date de signature : 05/07/2023
Qualité : Premier Adjoint au maire

